# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

**Lien zoom :**
https://us02web.zoom.us/j/84587881045?pwd=8BW1iD6Ct4ILkAE6Ismyqhe86SvT2x.1

ID reunion: 845 8788 1045 Code secret: 4321

**Lieu : Zoom**

**Date** : **18 février 2025**

**Heure** : **18h00**

**ORDRE DU JOUR**

1. **Appel à l'ordre du jour**

La réunion débute à 18h00 et appel a l'ordre du jour fait par Chloé Coupal.

**2. Présences des membres du Comité Administratif**

| | |
|---|---|
| **Justine Parenteau** | **Directrice Gala et vice-présidente** |
| **Marianne Genest** | **Directrice Dressage** |
| **Florence Sansoucy-Gendron** | **Présidente et Directrice Chasseur-Sauteur** |
| **Marie-Léo Nolet** | **Directrice Caballista et Communication** |
| **Chloé Coupal** | **Secrétaire** |
| **Rébecca Boiteux** | **Directrice adhésion AERE** |
| **Caroline Larivée** | **Trésorière** |

2. **Désignation d'un président d'assemblée**

Alexandra Hill est proposé par Chloé Coupal et secondée par Florence.

3. **Présentation et adoption de l'ordre du jour**

Aucune modification proposée.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2024 tenue le : 20 février 2024**

Aucune modification proposée.il est proposé sans lecture par Florence et secondée par Dominique. Le rapport est adopté à l'unanimité.

5. **Rapport de la présidente**

Florence souligne la présence de 5 concours Saut-Dressage cette année ainsi que 3 concours combiné, mentionne que le circuit de l'AERE est grandissant et mentionne nouvelle emplacement, Écurie Geronimo.

6. **Lecture et adoption du rapport financier**

Caroline fait la lecture et la présentation du rapport financier 2024.

Caroline répond aux questions.

Justine propose l'adoption du rapport Financier, Marie-Christine seconde.

7. **Rapport des communications**

Marie-Léo présente les visites et le nombre d'interactions grandissantes au sein de nos page Facebook et Instagram. Mentionne que nos informations publiques touchent notre publique cible.

8. **Ratification des actes du conseil**

Sylvie propose, Marie-Christine seconde.

L'ensemble des actions du CA pos. En 2024 est accepté à l'unanimité et ne peut être contesté par la suite.

9. **Présentation des modifications aux règlements**

**Page couverture :**

-Changement : OMIBUS 2023 maintenant: OMNIBUS 2025

-Changement : 20 février 2024 maintenant : 18 Février 2025

**Page 4 :**

-Changer la date 2024 pour 2025

- Changé Léonie Brisson Vice-présidente et Directrice Dressage maintenant : Marianne Genest Directrice Dressage

-Changé Sophie Decaen Secrétaire et communication maintenant : Chloé Coupal Secrétaire

- Changé Sarah Bennacer Langlois Trésorière maintenant :Sandy Roy: Trésorière

-Changé Marianne Genest Directrice Caballista par : Marie-Léo Directrice Caballista et Communication

-Ajout à Justine Parenteau le titre de Vice-Présidente

**A 2 pages 5 :**

- Ajout d'un : **et** entre cavaliers en entraineurs (1ere ligne)

**A2.1 :**

-Changer 40$ pour 45$ (Justine propose et Rebecca seconde, vote par main levée proposition rejetée par majorité. Proposition de poursuivre fait et retour plus tard.

-Florence propose, Dominique seconde, demande de vote par Marie-Christine : Majorité accepté.

**A2.2 pages 6 :**

-Lecture d'Alexandra du texte en place et mentionne ensuite la modification : Retrait : La personne doit fournir une preuve du test Coggins et de vaccination de son ou ses chevaux pour l'année en cours, ainsi que les mesures de poney, lorsqu'applicable et ajout à la fin : Les délais pour fournir les documents sont les mêmes que l'AERE.

Justine propose, Florence seconde, accepté.

**A2.4 pages 6 :**

-Sylvie propose retrait, Dominique seconde, vote par main levée proposition rejetée par majorité.

-Alexandra mentionne retrais des frais de 30$, Sylvie seconde, vote par main levée proposition rejetée par majorité.

-Marie Christine propose : La participation à un concours AERE non membre possible par année au-delà de cela, une adhésion sera demandée, proposition officiel, Sylvie seconde, Marie Christine ajoute un élément : C'est unique participation donne aucun avantage d'une adhésion AERE, notamment le cumul de point de fin d'année pour les médailles au gala et participation à Caballista, Claudia-Lyne seconde.

-Autre proposition fait : Sylvie propose après premier concours, pénalité de retard pour les adhésions AERE, passage au vote : vote par main levée proposition rejetée par majorité.

-Marie Christine plus tard dans la réunion 25$ revient aux organisateurs e 5$ AERE, seconder par Valérie Véronneau vote et accepté par majorité.

**A2.5 Ajout pages 6:**

**-** A2.5 Inscription des chevaux. Les membres de l'AERE doivent créer les fiches de chevaux sur la plateforme en ligne Horsereg de CQ et transmettre les copies des certificats de vaccination courant ainsi que du test Coggins de l'année en cours. Il est fortement recommandé de transmettre une copie de la carte de mesure poney. Les membres ont la responsabilité de transmettre à CQ les documents courant pour faire la mise à jour lorsque nécessaire.

Florence propose, Justine seconde : Vote unanime, accepté.

**A3.1.9 pages 7 retrait :**

- Retrait : Les feuilles de jugements et les autres documents nécessaire relatant.
- Retrait : l'intégralité des feuilles de juge et doit vérifier qu'elles ont été remplies de manière complète. L'organisateur doit également remettre les feuilles de son préposé au départ (In gate). Il est fortement recommandé que l'organisateur vérifie.
- Retrait : et transmette à l'AERE une version corrigée de la liste maitresse (EXCEL), avec les cavaliers inscrits dans chacune des épreuves de chacune des divisons. L'organisateur est invité à remettre les feuilles de son annonceur.
- Retrait : remettre la totalité des feuilles de juge et doit vérifier qu'elles ont été remplies de manière complète ainsi qu'une copie de son parcours, identifiant les obstacles fixes et non fixes. Organisateur doit
- Retrait : Il est fortement recommandé que l'organisateur valide sa liste maitresse d'inscriptions, avec le nombre de duos dans chacune des divisions et en remettre une copie à l'AERE.

Florence propose, Annie seconde, pas de vote, accepté de façon unanime.

**A3.2.3 pages 8 :**

-Retrait : ou une autre fédération reconnue par CQ remplacer par : ou CQ.

Florence propose Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**A3.3.1 pages 8 :**

-Remplacer les par ses.

-Ajout : Il s'engage à

-Retrait : ne pas se présenter faussement et remplacer par : il est de sa responsabilité de s'assurer qu'il participe

Florence propose, Caroline seconde, pas de vote demandé, accepté.

**A3.3.2 pages 8 :**

Retrait : ne jamais ridiculiser et remplace par : il est essentiel de respecter les participants

Florence propose, Caroline seconde, pas de vote demandé, accepté.

**A3.6.1 pages 9 :**

Justine propose : Chaque Cavalier peut se présenter au ring pour une période de 5 minutes. Groupe Max 3 cavalier-cheval.

Amendement, Meredith propose : Augmentation à 10 minutes par réchauffement et groupe de 5 cavaliers-cheval.

Amendement Alexandra propose : 10 minutes de manière concurrente individuellement, Max 3 chevaux, Meredith seconde, vote, proposition refusée.

Marie Christine propose seconder par Meredith: Chaque cavalier peut se présenter dans le ring de réchauffement pour effectuer son parcours, à la discrétion du in-gate et de l'entraineur, plusieurs cavaliers peuvent occuper le ring ainsi cumuler le temps de réchauffements (5 minutes). Le nombre maximal sécuritaire de cavaliers dans un même ring de réchauffement est déterminé par l'organisateur du concours.

Vote fait, proposition acceptée.

**A3.7 pages 10 :**

- Cavalier membre un jour remplace par : Frais AERE non membre
- 30$ de frais modifie : 25$ à l'organisateur de concours et 5$ à l'AERE

Marie-Christine propose, Valérie seconde, vote fait et majorité, accepté.

**A4.1.1 pages 10 :**

Ajout : en ligne

Justine propose, Marie Christine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**A4.1.2 pages 10 :**

- Ajout d'entraineur après licence sportive

Justine propose, Marie Christine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**A4.1.3 pages 10 :**

- Justine propose : se référer à A2.4 et A2.5, Caroline seconde, pas de vote demandé, accepté.

**A4.1.4 pages 11 :**

- Retrait : ou illisible
- Retrait : Si plus de la moitié des épreuves sont ajoutées par le participant après la date limite d'inscription.

Marie Christine propose, florence seconde, pas de vote demandé, accepté.

**A4.4 pages 11 :**

-Majuscule à : Coggins

-Retraire l'AERE et remplacé par CQ

Justine propose, florence seconde, pas de vote demandé, accepté.

**A5 pages 12 :**

- Changement du titre : NUMÉRO ANNUEL pour : NUMERO UNIQUE A CHAQUE CONCOURS

Vote non nécessaire selon Alexandra. Changement accordé.

**A5.1 pages 12 :**

- Retrait : permanent de compétition de l'AERE qui leur sera remis au premier concours.
- Changement complet : Tous les duos chevaux/cavaliers doivent posséder un numéro AERE qui lui sera remis à chaque concours à l'exception des NON-MEMBRE AERE, le numéro de ceux-ci sera un numéro remis par l'organisateur.

Justine propose, Marie-Christine seconde

Claudia-Lyne propose de spécifier pour les non-membres, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**A5.2 pages 12 :**

- Retrait A5.2 et A5.3
  Les numéros sont annuels et doivent être conservés jusqu'à la fin de la saison.
  Pour tout numéro additionnel (plus d'un cheval) un nouveau numéro devra être acheté au frais du cavalier ou du propriétaire au montant de 10$.

Justin propose, Marie-Christine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**A5.6 pages 12 :**

- Ajout : Numéro ou sans le numéro AERE

Justine propose, Marie-Christine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**A9.1.3 pages 13 :**

-Ajout : et en médaille

Justine propose, Florence seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B1 DÉFINITIONS**

- Association Équestre Centaure (Roger Deslauriers) modifié pour : Complexe équestre de Bromont

Justine propose, Florence seconde, pas de vote demandé, accepté.

**Étrivières courtes pages 16 :**

- Retrait : et S'il n'y a pas de participé à aucune classe reconnue provinciale exceptée la division Étrivières courtes.
- Modification ajout : dans le même concours

Florence propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**Nouveau Cavalier pages 16 :**

- Retrait : La seule division sur le circuit provincial à laquelle les cavaliers peuvent avoir participé est la division Étrivières Courtes.
- Retrait : n'ont pas le droit de participer dans une autre division et

Proposée par Justine, secondé par Florence, vote demandé, refusé.

- Modification : Modifié Nouveau cavalier pour Équitation 2.3 pieds
- Modification : Ne pas tenir compte de l'historique

Proposition : Cavalier junior ou amateur n'ayant pas participé à aucune classe reconnue provinciale avant le premier janvier de l'année en cours. Les participants éligibles à cette division, ne doivent pas avoir participé à une division de hauteur supérieure à 2.3 pieds auparavant et n'ont pas le droit de participer à une division ayant une hauteur supérieure à 2.3 pieds durant le concours.

Proposé par Alexandra, Caroline seconde, pas de vote demandé, accordé.

**B2 pages 17 :**

- Modification : Association Équestre Centaure (Roger Deslauriers) pour Complexe équestre Bromont
- Retrait Florence Sansoucy

Proposé par Florence, secondé par Claudia-Lyne, pas de vote demandé, accepté.

**B2.2 Divisions offertes pages 17 :**

- Ajout Équitation 18 pouces
- Ajout Équitation Sauteur 0.75m
- Ajout 1.0 m pour Équitation (Médaille) sauteur
- Retrait Doit être la première classe du matin pour Chasseur entrainement ouvert
- Modification pour nouveau cavalier : Équitation 2.3 pieds

  Modification ces classes sont éligibles pour déterminer les participants à Caballista pour *Ces classes déterminent les participants à Caballista.

Florence propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B3 Inscriptions pages 19 :**

- Modification prix schooling de la veille de 10$ à 15$

Florence propose, secondé par Justine, pas de vote demandé, accepté.

B4.2.2 et B4.2.3 pages 19 :

- Ajout : et la distance doit

Florence propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**Retrait de B4.2.4 à B4.2.9 pages 20**

**B4.2.4 pages 20 :**

Ajout : B4.2.4 Barèmes sauteurs

Les barèmes de sauts d'obstacles seront identifiés dans l'avant programme ou chaque épreuve et seront choisis selon le chapitre V1 Barème de pénalités de la section G des règlements de CE, les épreuves peuvent également être tenues conformément à l'article G612.

Proposé par Justine et secondé par Florence, pas de vote demandé, accepté.

**B5.1.4 pages 21 :**

- Ajout des chapettes

Florence propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B5.2.1 C pages 21 :**

- Modification du 3 minutes par 5 minutes.

Florence propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B5.2.2 pages 21 :**

- Ajout : arrière de l'oxer
- Retrait : de réception placée derrière le saut

Justin Propose, Florence seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B5.2.3 B pages 22 :**

- Modification : 15 minutes pour 1 heure

Florence propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B5.2.3 E pages 22 :**

-Retrait

Justine propose, secondé par Florence, pas de vote demandé, accepté.

**B5.2.3 G pages 22 :**

-Retrait

Justine propose, secondé par Florence, pas de vote demandé, accepté.

**B5.2.3 H pages 22 :**

-Retrait

Justine propose, secondé par Florence, pas de vote demandé, accepté.

**B5.2.3L pages 22 :**

- Retrait : Les divisions sont combinées et ajout : sont tenues en carte ouverte

Florence propose, Marie-Christine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B5.2.3M pages 22 :**

- Retrait : S'il n'y a que 3 cavaliers dans une divisions, des derniers seraient incorporés aux cavaliers d'une autre division.
- Modification : ajout par le nombre de participant et retrait : par un facteur de 1. (3e pace : 4x1= 4 points au classement de fin d'année).
- Retrait Lorsque les divisions sont combinées – sur la carte de juge approprié.

Justine propose, Florence seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B5.2.3 N pages 23 :**

- Retrait

Florence propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B5.3.1 pages 23**

- Retrait : Les classes devront être annulées si le nombre de participants est inferieur à 3.

Florence propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B5.4.4 pages 24 :**

- Ajout : et le contre galop pourrait être demandé.
- Retrait : mais pas de contre galop

Marie-Christine propose, Florence seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B5.4.5 pages 24 :**

- Retrait : Les équipements pour le cheval devront respecter les règlements de Canada Équestre pour les classes Sauteur.
- Ajout : La martingale à anneau est facultative, mais autorisée durant la phase de l'obstacle. Les martingales fixes, les rênes allemandes ou les martingales à anneaux restreintes sont interdites. Aucune martingale de quelque sorte que ce soit n'Est autorisée durant la phase sur le plat. Aucune restriction n'est imposée relativement à la selle. Cependant, cette dernière doit être une selle de type classique. Le changement de harnachement et d'équipement est autorisé entre les phases.Les oreillères, bonnets anti mouche ou visières de plastique (c.-à.d.lunettes ou lunettes de soleil pour chevaux) qui couvrent les yeux des chevaux sont interdits. Les rênes doivent être fixées au mors ou

directement à la bride. Les filets releveurs et les hackamores ont interdits durant la phase sur le plat. Les convertisseurs de type Pelham sont autorisés.

Marie- Christine propose, Florence seconde, pas de vote demandé, accepté

**B6.6 pages 25 :**

- Retrait : fin d'année
- Ajout : fin de journée

Florence propose, Marie-Christine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**B7 GALA DE FIN DE SAISON**

- Ajout : Équitation Sauteur 0,75m
- Modification : Nouveau cavalier pour Équitation 2.3 pieds

Florence propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**C 2.1 pages 27 :**

- Retrait : Ashley Coulombe, Sue Ockendon et Centre Équestre Centaure
- Ajout Complexe équestre Bromont et Centre équestre Geronimo

Florence propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**C3.2 pages 27 :**

- Modification : 100$ par 110$

Florence propose, Sylvie seconde, pas de vote demandé, accepté.

**C3.3 pages 27 :**

- Retrait : aux concours Bronze
- Ajout : du circuit AERE

Florence propose, Sylvie seconde, pas de vote demandé, accepté.

**C6.3 pages 31 :**

- Retrait complet et remplacement par : Les résultats de la phase de dressage seront calculés selon la méthode décrite à l'article D306 du livre de règlement de Canada Équestre, section D. Le résultat en pourcentage de la reprise de dressage soustrait 100 points et arrondit à une décimale est ainsi converti en point de pénalité.

Sylvie propose, Florence seconde, pas de vote demandé, accepté.

**C6.8 pages 32 :**

- Retrait complet et remplacement par : Les rubans seront remis en fonction du classement final individuel. Le classement final individuel consiste en l'addition des pénalités de la phase de dressage et de la phase à l'obstacle pour chaque concurrent

inscrit dans l'épreuve. Le vainqueur est le concurrent qui aura obtenu le moins de point de pénalité.

a) S'il y a égalité, l'équipe cheval-cavalier ayant obtenu le meilleur résultat (donc le moins de point de pénalité) dans la phase à l'obstacle recoit un ruban. S'il y a encore égalité, l'équipe cavalier-cheval dont le temps de réalisation du parcours enregistré est le plus près du temps optimal recoit le ruban.

Sylvie propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**D2.1 pages 34 :**

- Retrait : Association équestre Centaure et remplacé par : Complexe Équestre Bromont
- Ajout : Centre équestre Géronimo

Florence propose, Justine seconde, pas de vote demandé, accepté.

**D4 pages 35 :**

- Retrait deux et modifié par trois

Florence propose Sylvie seconde, pas de vote demandé, accepté.

**D6.7 pages 40 :**

- Retrait : suivantes en chasse, sauts d'obstacles et équitation.

PAS DE VOTE NECESSAIRE

**REGLEMENTS GENERAUX 8.6 :**

- Ajout : Le quorum du conseil d'Administration est de 4 administrateurs.

**10. Rapport de mise en nomination**

Ont terminé leur mandat : Marianne Genest, Rebecca Boiteux et Florence Sansoucy

Ont donné leur candidature : Marianne Genest, Rebecca Boiteux et Florence Sansoucy

Elles sont élues par acclamation.

Caroline Larivée quitte son poste de trésorière. Il reste un poste vacant. Le poste vacant sera comblé à la prochaine réunion du CA.

**11. Élection des candidats**

Non requis

**12. Huis clos et répartition des postes au sein du conseil**

Justine Parenteau : VP et Directrice gala

Marianne Genest : Directrice Dressage

Rébecca Boiteux : Directrice adhésion AERE

Marie-Léo Nolet : Directrice Caballista et communication

Chloé Coupal : Secrétaire

Florence Sansoucy-Gendron : Présidente et Directrice Chasseur-Sauteur

**13. Discours de la présidente**

Remercie tout le monde et souhaite une bonne nuit et une belle saison 2025.

**15. Levée de l'assemblée**

23h07 levée de l'assemblée.

Chloé Coupal Secrétaire